tres puissances, qui aussi désirent la paix et qui sont intéressées à la voir se rétablir, veiller de leur côté sur les intérêts de l'humanité, et puissent-elles faire valoir leur influence pour le prochain rétablissement de la paix sur les bases de la justice et de l'équité. Les peuples de l'Autriche ne resteront pas en arrière dans leurs efforts. Les députés qui se réunissent pour le parlement, sauront prendre des résolutions propres à mettre la brave armée qui, sous les ordres de son brave général, par sa fidélité et par sa constance, a si vaillamment su consacrer son ancienne gloire vis-à-vis d'un ennemi de beaucoup supérieur en nombre, en état d'obtenir par les succès de leurs armes une paix honorable.»

Aucun évènement saillant n'a eu lieu en Autriche. La *Gazette de Vienne* est devenue l'organe officiel du gouvernement, depuis le 1er juillet. Elle a changé de rédaction. Son nouveau rédacteur est M. Schmidt, qui se trouvait à Constantinople il y a deux ans. Tous les articles de ce journal pourront désormais être regardés comme officiels ou semi-officiels.

On connaissait, à Vienne, au départ du courrier, le résultat d'un grand nombre d'élections pour l'assemblée constituante. La plupart sont ultrà-démocratiques.

La tranquillité était rétablie sur presque tous les points de la monarchie.

La *Gazette d'Augsbourg* dit, sous la rubrique de Vienne 22 juin, que le comte Zichy, commandant de la ville et de la citadelle de Venise, a été condamné à mort, et que le ministre de la guerre insistait pour que la sentence fût exécutée.

Dans la séance du 28 juin, l'Assemblée nationale a décidé, sous réserve des gouvernemens allemands :

1° Jusqu'à l'établissement définitif d'un pouvoir gouvernemental pour l'Allemagne, il sera nommé un pouvoir central provisoire pour toutes les affaires communes de la patrie allemande.

2° Il devra :

A. Exercer le pouvoir exécutif dans toutes les affaires qui concernent la sécurité et la prospérité générale de l'état fédéré allemand;

B. Etre chargé de la direction supérieure de toute la force armée et en nommer le généralissime;

C. Pourvoir à la représentation internationale et politico-commerciale de l'Allemagne, et à cet effet, nommer des envoyés et des consuls.

3° Le pouvoir central ne pourra pas concourir à l'œuvre de la constitution.

4° Le pouvoir central décide, conjointement avec l'assemblée nationale, de la paix et de la guerre, et conclut les traités avec les puissances étrangères.

5° Le pouvoir central sera confié à un *vicaire* de l'empire (Reichsverweser), élu librement par l'assemblée nationale.

6° Le vicaire de l'empire exerce son pouvoir par des ministres qu'il nomme et qui sont responsables devant l'assemblée nationale. Toutes les ordonnances qui émanent de lui ont besoin, pour être valables, du contre-seing d'au moins un ministre responsable.

7° Le vicaire de l'empire est irresponsable.

8° L'assemblée nationale rendra une loi spéciale sur la responsabilité des ministres.

9° Les ministres ont le droit d'assister aux discussions de l'assemblée nationale et d'être entendus par elle.

10° Les ministres sont tenus de se rendre dans le sein de l'assemblée nationale, si celle-ci l'exige, pour lui donner les renseignemens qu'elle pourra demander.

11° Les ministres n'ont le droit de voter dans l'assemblée nationale que s'ils en sont membres.

12° Les fonctions de vicaire de l'empire sont incompatibles avec celles de député de l'assemblée nationale.

13° Du moment que le pouvoir central sera établi, la diète germanique cessera ses fonctions.

14° Le pouvoir central devra, autant que cela sera possible, s'entendre sur les mesures exécutives avec les plénipotentiaires des différents gouvernemens.

15° Dès que la constitution allemande sera achevée et mise à exécution, le pouvoir central provisoire cessera ses fonctions.

L'ensemble de cette décision a été adoptée par 550 voix contre 100.

Dans la séance du 29, l'archiduc Jean d'Autriche a été élu *vicaire de l'empire*, à une majorité de 436 voix.

L'élection a eu lieu par appel nominal, de sorte que chaque membre de l'Assemblée a désigné un nom pour cette dignité.

Au moment où M. le président de l'Assemblée nationale a proclamé le vicaire de l'empire, cet évènement a été annoncé au peuple par une salve de 101 coups de canon et par le bruit des cloches.

Une députation de sept membre a dû se rendre à Vienne pour annoncer cette élection à l'archiduc Jean, et l'inviter à déférer aux vœux de la nation.

La crise ministérielle de Berlin s'est terminée par la formation d'un nouveau cabinet dont M. Hansemann est l'âme. M. Auerswalde, ministre de l'extérieur en est le président, mais ne lui prête que son nom et n'a accepté son portefeuille que temporairement. D'autre part, M. Rodbertus, député de la gauche, n'a accepté le portefeuille des cultes qu'à condition qu'il ne serait responsable que des actes de son département. Tout fait croire, en un mot, que l'existence du nouveau cabinet sera des plus éphémères. — A la chambre des représentans, la commission chargée d'élaborer le projet de constitution, s'était prononcée pour l'abolition de la noblesse, à la majorité de 12 voix contre 10.

Des lettres de Copenhague en date du 24 juin, annoncent que les propositions de paix faites par l'Angleterre pour l'applanissement de l'affaire tudesco-scandinave, ont été couronées de succès. Ainsi, d'après l'arrangement intervenu, le Schlewig serait incorporé à la Confédération Germanique, et le prince Frédéric de Danemarck en serait le duc régnant avec une constitution. Le gouvernement provisoire actuel formerait le ministère du nouvel état confédéré.

Dans le royaume de Hanôvre, l'abolition de la noblesse est un fait déjà consommé depuis le 26 juin.

(Correspondance particulière.)

GRÈCE. Athènes, 8 *juillet*. — Depuis le départ du dernier paquebot français, une crise ministérielle s'était déclarée, à la suite de discussions survenues entre le président du conseil et MM. Mansolas, Christacopoulos et Lycurgue Crestenites. Après avoir épuisé tous ses efforts pour opérer une réconciliation, le roi a accepté la démission des trois ministres dissidens, et un nouveau cabinet a été formé. (*Voir plus haut.*)

On s'était d'abord adressé à M. Tricoupi, mais celui-ci, malgré toute la docilité dont il fait preuve depuis quelque temps, a obstinément refusé de se mettre à la tête d'un cabinet quelconque destiné à coopérer avec la chambre actuelle; il accepterait cependant sans mot dire le poste de ministre de Grèce à Constantinople.

Les membres du nouveau cabinet appartiennent, pour la plupart, à la fraction qui n'a pas pris part à la révolution du 15 septembre; et c'est pour ce motif qu'il n'a pas été généralement accueilli avec sympathie dans le pays. Chez M. Colocotronis, d'ailleurs, on ne trouve ni assez de courage politique ni la capacité voulue pour occuper le poste de ministre des affaires étrangères; M. Mauphinas ne jouit pas d'une réputation de moralité sans reproches; mais il est surtout connu par l'opposition maniaque et systématique qu'il a toujours faite dans le sénat, à tout ministère, et principalement à la chambre actuelle. Quant à M. Rhally, doué de capacité et les lumiè-es sont connues, il porte avec lui le péché d'avoir été lapidé quelques jours après le 15 septembre, pour avoir fait malheureusement partie du cabinet qui fut alors renversé.

La révolte de la Philotide est entièrement étouffée; quelques chefs réfugiés en Turquie, tels que Evangheliis, Condoyannis, son frère et un neveu de M. Mansolas, avec quelques autres de leurs compagnons, ont été arrêtés par les autorités turques, désarmés et internés. Velentzas, gravement blessé, se cache, à ce qu'on assure, dans la frêtre même, et Papacostas en est réduit à la même condition.

Le caissier-général du Trésor, M. Fotios, a été arrêté, ces jours derniers, chez lui, pour n'avoir pas pu justifier d'un déficit de 183 mille drachmes. M. Fotios a demandé un délai pour réviser ses comptes, et prétend avoir payé, *pour ordre* à son ami *M. Coletis*, 80 mille drachmes pour compte du fameux Djouléka. On aspère cependant que cet employé, d'une probité jusqu'ici incontestable, sortira innocent de la triste position où il se trouve placé.

Le budget, dont la discussion s'est terminée, il y a un mois, est adopté par les députés, ne pas encore été soumis au Sénat. Il paraît que cette session sera éternelle.

On ne sait pas encore quelle sera la décision du nouveau cabinet relativement à l'auteur de l'attentat accompli contre la personne du ministre de la P. A. Athènes. M. Rhally, aujourd'hui ministre de la justice, avoit, dès le commencement, exprimé son opinion là-dessus, en disant qu'il fallait que l'assassin fût rendu; à ceux qui lui demandaient si l'on pouvait rendre Apostoli, il répondait que la question devait être posée ainsi : Peut-on ne pas le rendre?

EXTERIEUR.

FRANCE. Paris, 28 *juin*. — La séance de l'Assemblée nationale du 22 juin a été ouverte par la discussion sur le projet relatif au rachat des chemins de fer. Plusieurs discours ont été prononcés pour et contre ce projet. La discussion devait continuer dans la séance du 23; mais l'insurrection qui a éclaté ce jour-là, a fait que le 26, n'a pas permis à l'Assemblée la continuation de l'examen de ce projet de loi.

Une commission d'enquête a été nommée pour informer sur les évènemens du 15 mai et des 23, 24, 25 et 26 juin.

— De douloureuses nouvelles sont arrivées de nos colonies des Antilles. Au commencement de la séance du 24, le ministre de la marine a donné connaissance à l'Assemblée Nationale des dépêches qu'il venait de recevoir du gouverneur de la Martinique et de celui de la Guadeloupe. La population noire s'est soulevée et des actes affreux ont été commis envers les blancs dans la première de ces colonies. Il y a eu pillage, incendie, massacre. Pour ramener l'ordre, le gouverneur a été obligé de proclamer l'abolition immédiate de l'esclavage. Le gouverneur de la Guadeloupe a pris la même mesure; il espère que l'ordre ne sera pas troublé.

Ces nouvelles ont produit dans la chambre la sensation la plus pénible. Nous avons toujours été, quant à nous, partisans de l'abolition de l'esclavage; mais nous avons toujours pensé aussi que cette grande mesure devait être précédée d'une juste indemnité pour les maîtres, et que la prudence commandait de l'entourer de toutes les précautions propres à prévenir les malheurs qui viennent d'éclater. Nous les regrettons d'autant plus, ces malheurs, que la cause de l'émancipation est à nos yeux plus juste et plus sainte. L'Angleterre a émancipé les nègres de ses colonies; mais elle a indemnisé les colons; elle a procédé avec une sage mesure, et en respectant tous les droits et tous les intérêts, elle est arrivée à son but : les noirs sont libres, et la vie et la propriété des blancs n'ont pas couru de dangers sérieux. Nous, après avoir différé trop long-temps de préparer ce grand ouvrage, nous avons tout-à-coup jeté le cri de liberté dans la population esclave, et le sang a coulé et l'incendie et le pillage ont ravagé nos colonies! Dieu veuille du moins que le fléau s'arrête là, et que de plus grands malheurs encore ne nous fassent pas expier notre lenteur quand il fallait préparer, notre précipitation quand nous avons pris enfin le parti d'agir!

ANGLETERRE. Londres, 26 *juin*. — Le 20, dans la chambre des communes d'Angleterre, M. Hume a présenté sa motion depuis long-temps annoncée pour la réforme de la représentation nationale.

Les points principaux de cette réforme électorale seraient : l'extension de la franchise à tous les locataires pour une année durée; l'introduction du scrutin secret *au ballot* dans les élections; la réduction de la durée des Parlemens à trois ans au lieu de sept, et une répartition de la représentation mieux proportionnée au nombre des habitans.

M. Hume appuyait en partie sa proposition sur l'exemple de ce qui se passe sur le continent; c'est précisément aussi sur cet exemple que lord John Russell s'est basé pour repousser la motion. Le premier ministre a été fort applaudi. Il est clair que la chambre voit avec peu de faveur cette proposition; la discussion a langui, et a été ajournée à vendredi.

— On écrit de Dublin au *Morning-Chronicle* : « L'agitation s'organise activement; MM. Stritch, Dillon, O'Gorman, Duffy, M'Gee, M'Dermott, O'Reilly, Roche, Taylie, et d'autres, se sont assigné à chacun un district. Accompagnés de quelques membres très actifs des clubs de Dublin, il doivent visiter des meetings dans beaucoup de villes et villages. »

— Le *Salsbourg and Wilts Herald*, cité par le *Morning-Herald*, nous apprend que l'on se propose d'élever des batteries à l'entrée du port de Weymouth et sur le North; les arrangemens nécessaires ont déjà eu lieu.

— On lit dans le *Morning-Herald* du 26 juin : « M. Jhon O'connell a adressé au peuple irlandais une longue proclamation dans laquelle il fait ses adieux à la vie politique. Il condamne l'organisation des clubs, qui se propage dans le pays. Il termine en disant : « Au lieu de dire que je me suis retiré, j'aurais peut-être dû dire que je refuse de me réunir à la nouvelle ligue. »

ESPAGNE. Madrid, 23 *juin*. — Il est question d'une autorisation que le gouvernement doit donner avant peu de temps à la frontière, qui étendra l'amnistie, c'est-à-dire l'oubli complet du passé, à tous les carlistes en général, sans condition de ceux qui sont compris dans le traité de Vergara. Il ne serait pas non plus astreint à prêter le serment d'usage, pourvu qu'ils se conforment aux lois du pays.

On n'exigera de ceux qui, une fois rentrés dans leur patrie, voudraient obtenir un emploi militaire ou civil, que leur simple parole d'honneur. Un gouvernement est fort quand il se confie à la loyauté de ses sujets, et qu'il ne demande pas de plus grandes garanties.

Les biens confisqués seront immédiatement rendus aux émigrés. Les grades et les emplois donnés par don Carlos ou par ses généraux, s'ils ont été légalement obtenus, seront reconnus.

Les carlistes auront la faculté de résider dans quelle partie de l'Espagne ils voudront, pourvu que, à condition que leur présence ou leur agglomération sur certains points, ne soit une cause de crainte pour le gouvernement ou de trouble pour les provinces.

Le gouvernement, par cette mesure toute généreuse, toute libérale, ôte aux carlistes les plus susceptibles et les plus scrupuleux le plus léger prétexte de mécontentement et de récriminations.

AUTRICHE. — La *Gazette d'Augsbourg* du 19 juin donne, sous la date de Vienne du 15 juin, la nouvelle suivante :

« Nous apprenons d'une source digne de foi que notre cabinet a accepté la médiation de l'Angleterre en ce qui concerne la question italienne, et qu'actuellement des négociations de paix seraient entamées avec le cabinet sardde sur les bases d'un abandon des provinces lombardes, d'une partie des provinces vénitiennes, à la condition que la Lombardie se chargerait d'une partie de la dette publique autrichienne. »

La même journal contient, d'après une autre lettre de Vienne, ce qui suit :

« On nous écrit d'Inspruck que la cour est très contente de la conduite du cabinet français dans les affaires d'Italie. Une solution pacifique, est en perspective. Le comte Colorado Waldsee partira dans ce but pour Milan »

BELGIQUE. Bruxelles, 26 *juin*. — Le roi a fait aujourd'hui, en personne, l'ouverture de la session extraordinaire de 1848.

ETATS-UNIS. — Deux nouvelles importantes, mais prévues, nous arrivent des Etats Unis. C'est la conclusion définitive de la paix avec le Mexique, et la nomination du général Taylor comme candidat du parti whig à la près dence prochaine des Etats-Unis. La République américaine a obtenu du Mexique la cession d'un vaste territoire qui comprend toute la Californie et le beau port de San-Francisco. Une forte indemnité pécuniaire est aussi stipulée. Le parti démocratique a choisi pour son candidat le général Lewis Cass. D'ici au 7 novembre jour de l'élection définitive, nous aurons le temps d'apprécier ces deux antagonistes politiques.

BOLIVIE. — Une révolution s'est opérée dans la république bolivienne, sans effusion de sang. Le général Velasco a été proclamé président de la République en remplacement de Bolivar, qui, abandonné par ses troupes, s'est enfui au Chili.

BULLETIN COMMERCIAL.

INTÉRIEUR.

Constantinople, 14 Juillet.

Toujours même calme et aucun heureux changement dans l'état des affaires commerciales sur notre marché. La situation semble devoir s'assombrir encore par l'influence des trists évènemens qui se succèdent en Europe. La confiance se restreint de plus en plus, et il n'y a surtout, aucun encouragement pour opérer en marchandises d'exportation. Les articles destinés pour la consommation du pays, ne jouissent pas non plus d'aucune faveur; toutes les affaires en ce genre se trouvent excessivement limitées. Le détenteur veut vendre contre de l'effectif, mais les acquéreurs manquent tout à fait dès qu'il s'agit de débourser du comptant; ils exigent des termes plus ou moins longs, tandis que dans les circonstances actuelles, les vendeurs trouvent à propos de restreindre les crédits qu'ils étaient dans l'habitude d'accorder.

Les achats de bles pour la consommation locale, sont un peu plus animés. Il s'est fait aussi de petits achats de Maïs pour l'Angleterre; des bles durs d'Azoff et des orges pour l'Algérie. Voici la cote de nos prix :

Bles durs de d'Azoff P. 16 1/2 à 18
» » de Besarabie » 16 à 17
» » Roumélie » 14 à 15
» tendres de Roumélie » 11 à 13
» d'Ibraïl » 9 à 11
Seigles » 7 à 8 1/2
Maïs » 9 à 11
Orges » 6 à 6 1/2
Avoines » 5 à 6 1/2

Les seigles et les avoines manquent. Les orges sont assez abondantes; il y en a dans ce moment en vente sur notre marché 50 à 60jm. kilots. Maïs 20 à 25jm. kilots. Bles d'Azoff et de Besarabie 80 à 90jm. kilots de Roumélie 55 à 65jm. kilots, moitié durs et moitié tendres, etc. d'Ibraïl 20 à 25jm. kilots.

NAVIRES AFFRÊTÉS.

Deux anglais pour charger à Odessa pour l'Angleterre, à 53 et 55 schell. par tonneau de suif.

Trois dito pour charger à Kertch pour l'Angleterre, à 60 schell. et un chargeant dans la mer d'Azoff, à 70 schell. par tonneau de suif.

Un dito pour charger à Berdianska pour l'Angleterre, à 78 schell. par tonneau de suif.

Un merckemb. pour charger dans la mer d'Azoff pour la Hollande ou la Belgique, à 60 schell. par tonneau de suif.

IMPORTATION.

Cafés. — Le Rio valent P. 470 à 520 suivant la qualité, et les Havane P. 620 à 640 les 100 oques.

Sucres. — Les qualités en pains d'Angleterre P. 280 à 290. Les piles de Hollande P. 215 à 228 les bonnes qualités, et les ordinaires P. 205 à 210 le quintal.

Poivre. — P. 4 1/4 à 4 3/8 l'oque.

Cannelle. — P. 14 à 15 l'oque.

Girofles. — P. 12 1/2 à 13 l'oque.

Cochenille. — P. 87 à 89 l'oque.

Cendre. — La qualité de Gênes, P. 215 à 220; de Hollande P. 150 à 160 les deux caisses.

Indigo — de Hollande P. 86 à 90 l'oque. Guatimala P. 60 à 65. Bengale P. 70 à 72.

Bois. — Fernambouc P. 240 à 250, St-Martbe 135 à 138. Campêche P. 34 à 38 le quintal.

Acier de Trieste. — P. 170 à 172 le quintal.

Etain en Verges — P. 570 à 585 le quintal.

Fer-blanc. — P. 340 à 345 les deux caisses de 450 feuilles.

Fers. — en lames assortiment P. 60 à 64, en masse pour clous P. 63 à 65, en cercles assortis P. 80 à 85 le quintal; en plaques P. 102 à 105, et de Russie, P. 100 à 104.

Clous de Hollande. — P. 160 à 178 le quintal, suivant l'assortiment.

Plomb — En Saumons. P. 110 à 125 le quintal; en grenailles, P. 128 à 145 suivant la qualité.

Zinc. — P. 3 1/2 à 3 3/4 l'oque.

Vernis à vitres — P. 70 à 72 la caisse de 100 pieds carrés.

Rhum. — d'Angleterre P. 11 1/2 à 12 le gallon; d'Amerique P. 9 1/4 à 9 1/2.

Coton filé. — N° 8 à 14 P. 11 à 11 1/2 les N° 14 à 20 P. 12 à 12 1/2 les N° 16 à 24. P. 13 à 13 1/2, les N° 20 à 30 P. 14 à 14 1/2.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.
13 JUILLET 1848

Londres. 114
Marseille. 172

EGYPTE. Alexandrie, 29 *juin*. — Notre commerce continue à se trouver dans une bien triste situation. Il y a quelques jours, on paraissait rechercher les fèves, mais on est bien vite revenu au calme accoutumé.

Tous les autres articles sont à peu près delaissés.

Nous avons fort peu de bâtimens de commerce, et s'il s'en moline quelques uns, ce n'est qu'à des prix très intimes.

MOUVEMENT DU PORT.
BATEAUX A VAPEUR.
ARRIVÉES du 8 juillet.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottom. *Mesiri Bahri*, cap. Hassan bey, avec marchandises diverses, groups et 180 passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur ottom., *Fazioni-Tefperet*, cap. G. Clicien, avec march. div. groups et 185 passagers.

Du 9 juillet.

SMYRNE. Bateau à vapeur autr., *Oriente*, cap Ballovich, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 10 juillet.

SMYRNE. Bateau à vapeur otto *Sanan-Bahri*, cap P. Antoine, avec marchandises div., groups et passagers.

Du 11 juillet.

GALATZ. Bateau à vapeur autrichien, *Conte Kolowrat*, cap. G. Poiret, avec marchand. diverses, groups et passagers.

Du 12 juillet.

MARSEILLE. Bateau à vapeur français, le *Cauve*, capitaine Momelin, avec march. diverses, groups et passagers.

Du 13 juillet.

SOUTHAMPTON. Bateau à vapeur anglais, *Salsie*, cap. G. Brooks, avec march. diverses, groups et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Austria*, cap. G Bianchi, avec march. diverses, groups et passagers.

DÉPARTS du 10 juillet.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur angl. *Erin*, cap. T. L. Russell, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 11 juillet.

SMYRNE. Bateau à vapeur autr. *Oriente*, cap. M. Ballovich, avec marchand. diverses, groups et passagers.

SMYRNE. Bateau à vapeur otto. *Sanan-Bahri*, cap. P. Antoine, avec marchandises diverses, groups et passagers.

GALATZ. Bateau à vapeur autr. *Vienna*, cc Knifitz, avec marchandises diverses, groups et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.
ARRIVÉES du 6 juillet.

CORFOU. Br. ion. *Isabella*, c. C. Slavello, chargé d'huile, à ordre.

SMYRNE. Br. autr. *Alexandre*, c. D. Giorancvich, charge de sel, à ordre.

ODESSA. Br. sarde, *Conte Alessandro Branich*, c. G. Dodero, charge de blé, adressé à M. Flori; br. grec, *Athinos*, c. G. Tackson, charge de graine de lin, adressé à M. Rodocanaki; trois-mâts franç. *Nicolas et Aristide*, c. S. Joseph, chargé de graineede lin, à ordre; br. rom. *Romo*, c. M. Pucetti, chargé de blé, adressé à M. Rodocanaki; trois-mâts angl. *Constantinople*, c. Young, chargé de graine de lin, à ordre; br. grec, *A. Spiridionas*, c. E. A. Caxoulis, chargé de blé, à ordre; br. grec, *Hartlios*, c. N. Anaplioti, en lest, à ordre.

GALATZ. Br. ion. *Solon*, c. M. Vedes, chargé de blé, adressé à M. Cerassa; sch. angl. *Cheery*, c. J. Barker, charge de blé, à ordre; br. autr. *Santone*, c. B. Verona, charge de blé, adressé à M. Chrysovelonì.

IBRAILA. Br. grec, *Achilefs*, c. D. Vodisi, charge de div. march, adressé à M. Chrysovelonì; br. rom. *Corriere*, c. G. Zanetti, charge de div. marchandises, à ordre.

VARNA. Br. grec, *Apolon*, c. J. B. Bering, en lest, adressé à M. Nicolidis frères.

Du 7 juillet.

LIVERPOOL. Sch. angl. *Syrea*, c. S. Moore, charge de div. march, adressé à M. Mavroyani.

MARSEILLE. Trois-mâts russe. *Maria*, c. V. Villonich, charge de div. march. adressé à M. Pezzer.

MALTE. Br. grec, *Erse*, c. Malia, en lest, à ordre.

TIHAQUE. Br. ion. *P. Catharo*, c. S. Rodhitis, charge d'huile, adressé à M. Condopulo.

SYRA. Br. grec, *Costandinos*, c. A. Vocco, en lest, à ordre; br. grec, *Pigbassos*, c. A. Crechti, charge d'huile, à ordre.

SMYRNE. Br. ion. *Arghinoula*, c. D. Fraoly, charge de div. march, à ordre.

TAGANROK. Br. angl. *Caroline*, c. W. Gray, charge de mais, à ordre.

KERTCH. Br. angl. *Fides*, c. R. Crathorne, charge de mais, à ordre.

BERDIANSKA. Br. russe, *Genio*, c. G. Lissano, charge de blé, adressé à M. Zino.

IBRAILA. Br. autr. *Ferdinand*, c. G. Vianello, charge de div. march. adressé à M. Parini; sch. angl. *Pacha*, c. W. Bennet, charge de mais, à ordre; br. autr. *Dalmato*, c. M. Casulich, charge de div. march. adressé à M. Levanich.

MARGHERITA. Br. russe, *Aristidis*, c. Y. Spanoplu, charge de bois de construction, à ordre.

Du 8 juillet.

ODESSA. Br. grec, *Oros*, c. P. E. Panayotaro, charge de blé, adressé à M. Zaccarolf; trois-mâts angl. *Georghanore*, c. W. Ball, charge de blé, à ordre; trois-mâts angl. *Martin*, c. Y. Tullock, charge de blé, à ordre; trois-mâts angl. *Stagghan*, c. Y. Hobbs, charge de blé, à ordre.

TAGANROK. Br. angl. *Danube*, c. B. Smick, charge de graine de lin, à ordre.

IBRAILA. Br. grec, *A. Yorghios*, c. S. Y. Athanasi, charge de mais, à ordre.

Du 9 juillet.

GENES. Br. russe, *Cinque Sorelle*, c. G. Scopinich, charge de div. march. adressé à M. Tito Lemmi.

TRIESTE. Br. autr. *Conte Stadion*, c. T. Zuchi.

ODESSA. Br. norw. *Columbus*, c. C. Hassel, charge de blé, à ordre; br. franç. *Louis et Fanny*, c. P. Sereno, charge de graine de lin, à ordre; br. grec, *Purga*, c. G. Zapora, charge de blé, à ordre; br. russe, *Carlo*, c. L. Miloslavich, en lest, adressé à M. Scapulich.

ALEXANDRIE. Br. russe, *Périclès*, c. N. Marangopulo, charge de blé, adressé à M. Zaccarolf.

MARIANOPOLIS. Br. russe, *Lozzandra*, c. C. Inglessi, charge de blé, adressé à M. Rodocanaki.

KERTCH. Br. angl. *Cara*, c. J. Mitchell, charge de graine de lin, à ordre.

TAGANROK. Br. grec, *Stamati*, c. P. Vretta, charge de blé, à ordre.

IBRAILA. Br. ion. *S. Nicolo*, c. N. Zanzevich, charge de mais, adressé à M. Zaccarolf.

ISMAIL. Br. russe, *Léonidas*, c. G. Gioka, charge de blé, adressé à M. Theodori.

VARNA. Br. grec, *Sophia*, c. Y. Corelli, charge de blé, adressé à M. Travo.

Du 10 juillet.

MALTE. Br. russe, *Tiki*, c. M. Valasmaki, en lest, adressé à M. Valasmaki.

ODESSA. Br. grec, *Alexandros*, c. S. D. Anazitos, charge de blé, à ordre; br. grec, *Efthim*, c. C. Demestinis, charge de blé, à ordre; br. angl. *Arina*, c. G. Johnson, chargé de lin, à ordre; trois-mâts angl. *Union*, c. J. Chapmen, charge de blé, à ordre; trois-mâts russe, *Alexandros*, c. D. Yorghios, charge de blé, à ordre.

MARIANOPOLIS. Trois-mâts autr. *Lahatpe*, c. M. S. Androvich, charge de blé, adressé à M. Flori.

BERDIANSKA. Br. grec, *Aspasia*, c. Y. Mavroyanis, charge de blé, à ordre.

IBRAILA. Br. russe, *Catterina*, c. V. S. Bourki, charge de mais, adressé à M. Zaccarolf.

BALGIK. Sch. angl. *Raspberar*, c. T. Tregarthen, charge d'orge, à ordre.

BOURGAS. Br. grec, *Dhimitris*, c. D. Baccoyorghi, charge de bois de construction à ordre.

DÉPARTS du 6 juillet.

MER-BLANCHE. Br. ion. *Sei Fratelli*, c. E. Rossolimo, charge de blé.

FALMOUTH. Br. angl. *Fides*, c. R. Crathorne, charge de blé.

MARSEILLE. Trois-mâts russe, *Emmanuelle*, c. C Razzagotta, chargé de blé et laine.

LIVOURNE. Br. sarde, *Giorja*, c. N. Dodero, charge de blé.

MALTE. Br. ion. *El Venezian*, c. D. Voidovich, charge de blé.

MER-NOIRE. Br. grec, *P. Hydra*, c. N. Scordo, en lest; br. grec, *A. Anna*, c. Y. Davani, en lest.

Du 7 juillet.

FALMOUTH. Br. angl. *Elizabeth Wilthon*, c. J. Griffiths, charge de mais; sch. angl. *Orion*, c. D. Evans, charge de mais.

MARSEILLE. Br grec, *A. Nicolaos*, c. P. D. Vlanos, charge de div. march.; br. franç. *Nicolas et Aristide*, c J. Sicard, chargé de graine de lin.

LIVOURNE. Br. grec, *A. Nicolaos*, c. E. Zalanghiris, chargé de blé; br. grec, *A. Spiridhonis*, c. P. Yorghoti, chargé de blé; br. rom. *Roma*, c. M. Pucetti, chargé de blé.

GENES. Br. sarde, *Conte Alessandro Branich*, c. G Dodero, chargé de blé.

DANUBE. Br. grec, *Epaminondas*, c. J. Procopi, chargé de sel.

BALGIK. Br. grec, Varoaki, c. A. Canari, en lest.

A VENDRE,

En beau BILLARD neuf de Paris.
Un beau PIANO HARMONIUM neuf de Paris.
Chez M. Giovanni, rue du Péra, en face de la poste russe.

Imprimerie du Journal de Constantinople, Écho de l'Orient.
Papier de la Fabrique de Smyrne.